

Année internationale de la famille : du cliché à la réalité

Autor(en): **sch**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVS

La lettre de Ruth Dreifuss

(aml) – Elle a osé! A force de recevoir des lettres de citoyennes et citoyens inquiets face aux sombres prédictions de divers bords sur l'avenir de l'AVS, la cheffe du Département fédéral de l'intérieur a décidé de répondre directement à celles et à ceux qui constituent le peuple, en essayant de les rassurer dans une lettre ouverte, distribuée au Palais fédéral le 10 mai. Non sans avoir pris la précaution d'informer oralement ses collègues de son intention. Car sa lettre réaffirmait en outre sa détermination, déjà exprimée avant son entrée au Conseil fédéral, de s'opposer au relèvement de l'âge de la retraite à 64 ans pour les femmes. Une disposition introduite l'an dernier par le Conseil national dans la 10e révision de l'AVS et approuvée le 4 mai par la commission du Conseil des Etats revenant sur une décision antérieure de son plénum. Au grand dam de la gauche et des femmes. La lettre de Ruth Dreifuss n'a pas manqué de provoquer des réactions violentes, avant tout du côté de la droite, et de susciter une certaine aigreur au Conseil fédéral. Même si Adolf Ogi, chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, avait recouru au même procédé avant le vote du 20 février sur l'initiative des Alpes qu'il combattait de toutes ses forces.

Le ministre des Transports s'était toutefois borné à distribuer sa missive aux agences de presse.

Ruth Dreifuss, quant à elle, conserve sa sérénité, affirmant avoir des problèmes autrement plus brûlants à résoudre dans un «ministère» qui embrasse l'environnement, la culture et les assurances sociales.

Conseil fédéral au féminin

Un gouvernement mort-né

(aml) – Prématuré, le projet d'alternative féminine au Conseil fédéral a été abandonné le lundi 16 mai. Les quatre promotrices du «gouvernement de l'ombre» ont fait part de leur re-

Femmes de gouvernement

Donner le ton

(aml) – Y a-t-il une façon spécifiquement «femme» de gouverner?

Question en filigrane de la rencontre informelle organisée à Berne le 16 mai par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss à l'intention de ses collègues «professionnelles» membres d'Exécutifs cantonaux et municipaux. Trente-six femmes – quinze conseillères d'Etat et vingt et une membres d'un exécutif de grande ville étaient ainsi invitées à partager leurs préoccupations. Vint-sept ont répondu à l'appel.

Une absence remarquable, celle de la Genevoise Martine Brunschwig-Graf, qui a fait savoir qu'elle n'y participerait pas en signe de protestation contre Ruth Dreifuss pour «son manque de collégialité» dans l'affaire du relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes.

Plus de trois heures d'entretien fondées sur un échange d'expériences de la pratique et de l'art de gouverner. D'où il est ressorti des similitudes malgré la diversité culturelle et politique des

participantes: la capacité d'écoute, la passion de communiquer et de se faire comprendre, la volonté de dépasser les clivages politiques tout en respectant des points de vue différents.

Ruth Dreifuss a brossé un historique de l'entrée des femmes en politique au niveau décisionnel, rendant un hommage particulier aux pionnières, telles la Genevoise Lise Girardin, première femme à entrer dans un exécutif municipal en 1967, et la Zurichoise Hedi Lang, première femme à accéder au Conseil d'Etat.

L'occasion aussi pour la conseillère fédérale de lancer un sérieux avertissement: si les Suissesses ont le vent en poupe, un regard du côté de l'étranger permet de constater un recul des femmes dans leur participation aux instances politiques.

Le 25 mars déjà, sous le titre «des femmes qui donnent le ton», et grâce à l'initiative de la présidente du Conseil national Gret Haller, toutes les présidentes de législatures communales et cantonales, ainsi que les femmes maires de petites communes avaient été invitées à une journée de réflexion. Sur les deux cent onze femmes invitées, une centaine ont répon-

du présent. Faire face au populisme, gérer les finances de l'Etat, trouver des formes de dialogue politique, etc., un programme certainement trop vaste pour faire le tour des problèmes rencontrés par les femmes en politique, mais riche de cet échange qu'il favorisait entre femmes de tout bord: «*Nous avons pu aujourd'hui transgresser certaines frontières. Si vous avez eu l'impression d'inachevé, alors répétez cette journée à l'échelon cantonal ou communal!*» s'est exclamée Gret Haller dans une salle de Parlement qui n'avait certes pas l'habitude d'un auditoire aussi attentif et respectueux des diverses oratrices.

L'exposé le plus remarquable et le plus vivant a été sans aucun doute celui de Mme Lydie Err, avocate luxembourgeoise, députée et présidente de la Commission des affaires étrangères et communales, venue parler de son expérience en politique européenne.

Les Suissesses semblent avoir le vent en poupe, à voir les bons résultats obtenus lors des récentes élections, mais gare aux vents contraires qui soufflent à l'étranger.

gret de devoir lâcher ce projet, lancé au lendemain de la non-élection de Christiane Brunner au Conseil fédéral, le 3 mars 1993.

Elles avaient obtenu dans un premier temps l'appui de la grande majorité des parlementaires fédérales, séduites par cette idée de «Conseil fédéral à 14 membres fonctionnant selon le principe du partage du travail».

Puis, vu la surcharge de travail des représentantes du peuple et des cantons, elles avaient modifié leur projet dans le sens d'une plate-forme politique, largement ouverte aux femmes intéressées du pays tout entier, afin d'analyser – et aussi de critiquer au besoin – les décisions importantes du Conseil fédéral.

Dès lors que les femmes du Parti radical et de l'Union démocratique du centre ont renoncé à toute participation active,

les promotrices ont décidé de laisser tomber. Sans se résigner totalement toutefois, puisqu'elles lancent le projet «100 femmes au Conseil national en 1995». Une manière de faire pression sur les partis pour qu'ils placent 50% de femmes sur leurs listes, sous peine de se voir opposer des listes femmes hors parti.

Année internationale de la famille

Du cliché à la réalité

(sch) – «*Améliorer la condition de la femme, c'est améliorer celle de la famille.*»

C'est ce qu'affirmait, le 7 mai dernier à Berne, Ruth Dreifuss devant un auditoire de 400 à 500 personnes.

Vingt associations familiales et féminines s'étaient réunies pour marquer ensemble

l'Année internationale de la famille (AIF) en organisant un colloque sur le thème: «*Les mondes des familles - Des mondes pour les familles.*»

Présidente d'honneur de la Commission fédérale pour l'AIF, la conseillère fédérale fit un tour d'horizon concis et complet des problèmes liés à la famille. A son tour, l'historienne Heidi Witzig définit avec humour et netteté le fossé qui existe entre l'image idéale de la famille que nous traînons depuis deux siècles et la réalité des familles d'hier et d'aujourd'hui.

Jacqueline Doleyres Rosset et Anne-Marie von Arx-Vernon, actives l'une et l'autre à Pro Juventute, partant également des mythes et des clichés sur la famille face à la réalité, pensent que la famille, en ce temps de crise, pourrait être un lieu de sécurité pour ses membres, mais qu'il y a un

travail de soutien et de prévention indispensable à faire pour empêcher la violence et les drames, pour permettre aux enfants de s'épanouir.

Les participants se répartissent ensuite dans une quinzaine de groupes de travail, étudiant des problèmes aussi variés que les relations de la famille et de l'environnement, de la famille et de l'école, de la famille et de la sécurité sociale, de la famille et du droit; d'autres groupes s'occupaient du coût du travail familial, de la santé des membres de la famille, du partenariat et des rôles traditionnels. Désireuses de donner un prolongement à cette journée, ainsi qu'à l'AIF, les associations organisatrices ont remis une requête à la conseillère fédérale, appuyant fermement l'idée de la création, cette année encore, d'un Conseil des familles. On peut souligner l'importance de cette rencontre de vingt associations bénévoles et la qualité du travail de chacune d'entre elles. Tous ceux et toutes celles qui craignent qu'en cette année de la famille on profite de prôner un retour aux «valeurs traditionnelles» (Kinder, Küche, Kirche) auront été déçus. Même dans les groupements dont l'activité n'est pas centrée sur l'amélioration de la condition féminine, la prise de conscience des discriminations envers les femmes est sensible, et Ruth Dreifuss, dans son remarquable préambule, ne les choqua pas en disant que toute mesure prise en faveur des femmes profite à toute la famille. La législation sociale n'est pas favorable aux femmes et aux familles et les politiques familiales bien souvent tendent à favoriser les images anciennes, le retour en arrière au lieu de s'adapter à la réalité des familles. Toutes les personnes présentes, au contraire, marquaient – par leurs questions, leurs suggestions, leurs revendications – une ouverture d'esprit qu'on voudrait bien rencontrer à d'autres niveaux, là où les décisions se prennent.

supérieure (maîtrise) un diplôme sur cinq est revenu à une femme. Organisés pour la première fois en 1992, ils portaient sur 114 examens professionnels supérieurs. Les femmes ayant tendance à concentrer leurs choix sur un nombre restreint de formations professionnelles supérieures, leur proportion se maintient autour des 20%, même si, en chiffres absolus, le nombre des femmes titulaires d'une maîtrise augmente: 599 diplômes remis en 1992, contre 567 en 1991 et 489 en 1985. (Source: SDES, 5.4.1994.)

Loyauté en publicité

Discriminations sexistes

(sk) – Les plaintes pour publicité sexiste – qui peuvent être déposées gratuitement auprès de la Commission suisse pour la loyauté en publicité – sont en augmentation. Dans son dernier rapport d'activité, la Commission en donne deux exemples, sans toutefois mentionner les coordonnées des entreprises incriminées. Premier cas, celui d'un appareil de bureau photographié en compagnie d'un postérieur féminin qualifié de «rêve de tous les hommes». La commission a admis que la nudité avait été utilisée sans rapport naturel avec le produit vanté, pour des motifs purement commerciaux, donc contraires aux valeurs morales généralement admises. Dans le second cas, il s'agissait d'un spot TV où se retrouvaient une femme peu vêtue aux côtés d'une viande prête à être consommée. Pas de lien naturel là non plus. Le commentaire accrocheur renforçait encore l'impression qu'une personne humaine est une denrée consommable et que sa nudité est commercialisable. La commission en a conclu qu'il s'agissait d'une dégradation du genre humain qui blesse également les valeurs morales généralement admises. En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

Loyauté en publicité

Discriminations sexistes

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

Formation professionnelle

La maîtrise des femmes

(sk) – Lors des examens de la formation professionnelle

Représentation des femmes

Légère progression

(ap) – Chaque année, lors de son assemblée des déléguées, l'Association suisse pour les droits de la femme fournit la statistique du nombre de femmes dans les parlements cantonaux (statistique que vous ne trouverez nulle part ailleurs!).

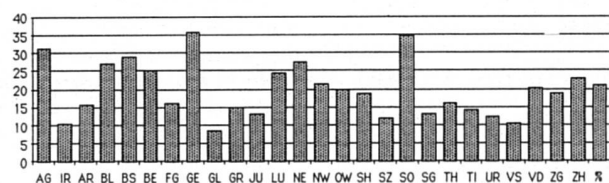
La moyenne suisse se situe à 21,1% de femmes dans les

Grands Conseils... Elle était de 19,2% l'an dernier, de 16,1% en 1992. Progression, il y a. Une femme pour quatre hommes politiques; on est loin de la parité!

Les cantons d'Argovie, de Genève et de Soleure se distinguent par leur taux élevé de femmes députées, alors que Glaris est à la traîne. (Voir le graphique)

(Statistique ADF-Judith Widmer)

Proportions d'élués dans les parlements cantonaux en 1994



Moyenne suisse

Femmes protestantes

Nouvelle présidente



(sk) – L'assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes

protestantes s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Rose-Marie Gallay, de Bienne. Mariée et mère de trois enfants adultes, Mme Gallay a étudié la théologie à Genève. Elle apprécie le dialogue «par-dessus les barrières linguistiques» et se montre sensible aux problèmes qui concernent les femmes en particulier.

Elle succède à Monika Waller, qui termine un mandat de six ans. Réunie à Bienne, l'assemblée s'est penchée également sur le thème de la famille. Une résolution a été adoptée, demandant que l'assurance maternité ne se limite pas aux femmes exerçant une activité lucrative.

Elle relève que la maternité représente aussi une lourde charge financière pour les femmes qui ne travaillent pas.

Ministère pastoral

Décès d'une pionnière



(sk) – Le 14 mai dernier, une pionnière du ministère pastoral féminin disparaissait.

Mme Lydia von Auw est décédée dans sa 97e année. Elle avait été consacrée dans l'Eglise libre, devenant ainsi la première femme pasteure d'une paroisse suisse romande, ouvrant le chemin à d'autres vocations féminines. Née à Morges le 6 août 1897, elle a suivi dès 1917 des études de théologie à la Faculté de l'Eglise libre de Lausanne, Eglise qui était alors séparée de l'Eglise évangélique nationale jusqu'à leur fusion en 1966.

En 1924, elle obtenait sa licence après une thèse consacrée aux «spirituels italiens», disciples tardifs de saint François d'Assise. C'est donc une érudite, très connue des milieux franciscains, et reconnue internationalement, qui obtient enfin, après quarante années d'attente, sa nomination à la paroisse de Chavanne-le-